



Aide TPE COVID 19

Communauté de Communes Berry Loire Vauvise

DEMANDE INDIVIDUELLE D'AIDE N°:

Déposée le

par

Entreprise :

Nom du porteur :

Adresse :

Tél :

Mob :

Email :

Investissement :

Reconstitution de trésorerie :

Subvention demandée :

NB : Ne rien inscrire dans ce cadre, réservé à l'instruction





PRESENTATION DE L'ENTREPRISE

Raison sociale :

N° SIRET:

N° Répertoire des métiers :

N° Registre du commerce :

Adresse :

Téléphone :

E-mail :

Téléphone portable :

Forme juridique :

Date de création ou de reprise :

Nom et qualité du dirigeant :

Date de naissance:

Activité principale :

Code NAF :

Autres activités éventuelles :

Effectifs:

conjoint:

salariés:

apprentis:

autres :

Formule d'exploitation :

Murs : Propriétaire

Locataire

Fonds : Propriétaire

Locataire

Appartenance à un groupement :

Oui **Non** Si oui, lequel :

Adhérent à un Centre de Gestion Agréé :

Oui **Non** Si oui, lequel :

Le dirigeant de l'entreprise s'assure de répondre aux critères d'éligibilité et de transmettre un dossier complet :

- Le siège social de l'entreprise et l'activité principale sont situés sur la communauté de communes Berry Loire Vauvise.
- L'entreprise a fait l'objet d'une fermeture administrative au regard de l'arrêté du 15 mars 2020 et/ou de l'arrêté du 29 octobre 2020.
- L'entreprise occupe un local commercial et fait partie des commerces de proximité.
- L'entreprise compte 10 salariés (ETP) maximum.
- L'entreprise a un chiffre d'affaires inférieur à 1 000 000 € HT sur le dernier bilan.
- L'entreprise n'était pas sous le coup d'une procédure administrative avant le 15 mars 2020.
- L'entreprise n'a pas obtenu de subvention du fonds de solidarité de la Région. (volet 2)

Quelle est l'origine de vos difficultés

- Fermeture totale ou partielle Oui Non
- Diminution / Arrêt de l'activité Oui Non
- Impossibilité de mettre en place le télétravail Oui Non
- Rupture de la chaîne d'approvisionnement Oui Non
- Autres (précisez)
-
-

Avez-vous déjà fait appel à d'autres dispositifs

- Chômage Partiel Oui Non
- Report URSSAF Oui Non
- Report de prêts bancaires Oui Non
- Report de loyers Oui Non
- Fonds de solidarité Oui Non
 - Volet 1 Volet 2
 - Montant :
- Prêt garanti par l'Etat (PGE) Oui Non
 - Montant :
- Avez-vous mobilisé d'autres ressources pour financer vos besoins (Aides, avances apport en compte courant, recours aux moratoires bancaires)?
- Précisez :
-

Chiffre d'affaire comparatif 2019 / 2020 période COVID 19

CA 2019		CA 2020		Différence	%
Mars		Mars			
Avril		Avril			
Mai		Mai			
Novembre		Novembre			
Total		Total			

Trésorerie en compte courant

31 décembre 2019		30 Avril 2020	
31 Janvier 2020		31 Mai 2020	
29 février 2020		31 Octobre 2020	
31 Mars 2020		30 Novembre 2020	
*Reportez le solde des relevés de compte + joindre les relevés de compte			

Actions mises en place pour la reprise de votre activité et incidence financières

Quelles actions avez-vous mis en place pour la reprise de votre activité (à partir du 11 mai 2020) :

.....

.....

Montant des investissements* pour la mise en place des mesures :

Montant des investissements* restant à réaliser à ce jour :

Achats pour reconstitution de stock / matières premières... :

Quel votre besoin de trésorerie :

Montant de l'aide TPE COVID 19 demandée :

* Joindre les factures et devis dans le cadre de la mise en place des mesures pour la reprise d'activité relatif au COVID 19.

SIGNATURE DE L'ENTREPRISE

Je soussigné, certifie :

- 1 - que les renseignements figurant dans ce dossier sont exacts,
- 2 - que l'entreprise que je représente est à jour dans le paiement de ses obligations fiscales et sociales ou bénéficie d'un moratoire dans ce domaine.
- 3 - ne pas l'objet d'une mesure redressement / liquidation judiciaire ou d'une procédure de sauvegarde.

Fait à, le

Signature :

PIECES A JOINDRE AU DOSSIER DE DEMANDE D'AIDE TPE COVID 19

Dans tous les cas :

- Le formulaire de demande daté et signé.
- Attestation de l'expert-comptable indiquant que les cotisations fiscale et sociale étaient à jour au 31/12/2019 (pour les micro entreprises déclaration sur l'honneur).
- Attestation de l'expert-comptable indiquant les aides demandées et obtenues (pour les micro entreprises déclaration sur l'honneur).
- Attestation de l'expert-comptable indiquant les pertes de chiffre d'affaires sur mars, avril, mai et novembre 2020 (pour les micro entreprises déclaration sur l'honneur).
- Kbis ou Inscription au registre du commerce ou au répertoire des métiers, code NAF et N°SIRET.
- Les derniers relevés bancaires, tous établissements si plusieurs banques (de février 2020 à novembre 2020).
- Dernier bilan comptable et comptes de résultat.
- Relevé d'Identité Bancaire.

Autres pièces :

- Plan de trésorerie, tableau de bord ...
- Factures et/ou devis correspondant aux investissements pour la mise en place des mesures de reprises de l'activité dans le cadre du COVID 19.

IMPORTANT

Toute fausse déclaration ou non-respect des engagements de l'entreprise entrainera le remboursement de l'aide perçue.

Les informations portées sur ce formulaire sont obligatoires. Elles font l'objet d'un traitement informatisé destiné à octroyer une aide sous forme de subvention. Les destinataires des données sont la Communauté de communes Berry Loire Vauvise et BGE Cher.

Depuis la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser aux services de la Communauté de communes Berry Loire Vauvise